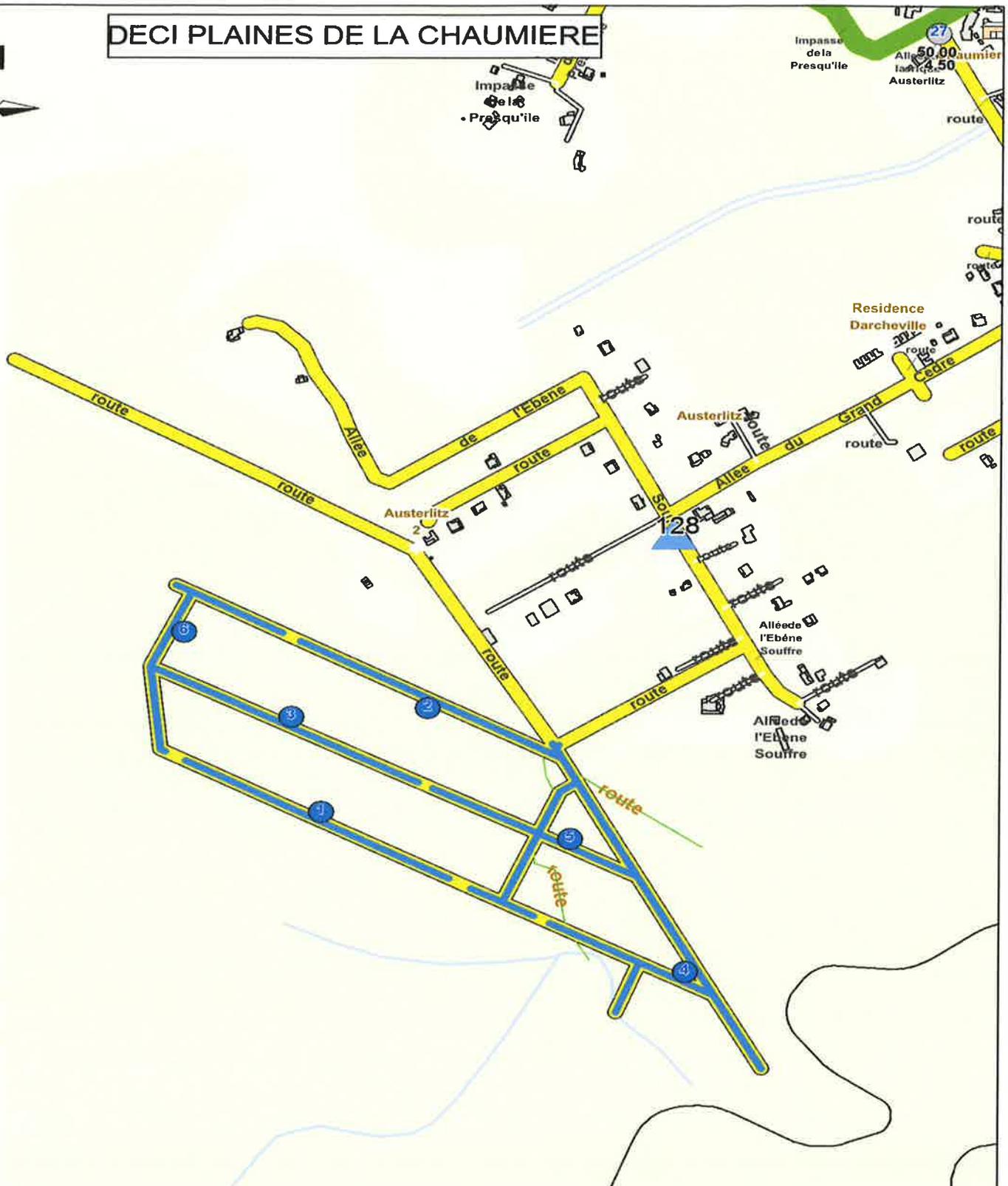


DECI PLAINES DE LA CHAUMIERE



Pour l'élaboration des zones défendues en bleu pour défendre un risque courant, les éléments suivants sont pris en compte :

- les distances (en bleu 200 m depuis les points d'eau conformes par les chemins stabilisés de 1,80 minimum m de large),
- les points d'eau incendie prévus dans votre projet 1, 2, 3 et les poteaux 4,5,6 recommandés par notre service
- les parcelles desservies par ces chemins et suivant la topographie des lieux